



PHI

**POLE
HEBERGEMENT
INSERTION
2022**

RAPPORT D'ACTIVITÉ
2022

PHI, Auxilia, une nouvelle chance, 18 Avenue Galois 92340 Bourg-la-Reine



www.asso-auxilia.fr



01 41 87 04 80



contact.phi@asso-auxilia.fr



PHI

**POLE
HEBERGEMENT
INSERTION
2022**

PHI, Auxilia, une nouvelle chance, 18 Avenue Galois 92340 Bourg-la-Reine



www.asso-auxilia.fr



01 41 87 04 80



contact.phi@asso-auxilia.fr



PHI

**POLE
HEBERGEMENT
INSERTION
2022**

PHI, Auxilia, une nouvelle chance, 18 Avenue Galois 92340 Bourg-la-Reine



www.asso-auxilia.fr



01 41 87 04 80



contact.phi@asso-auxilia.fr



PHI

**POLE
HEBERGEMENT
INSERTION
2022**

PHI, Auxilia, une nouvelle chance, 18 Avenue Galois 92340 Bourg-la-Reine



www.asso-auxilia.fr



01 41 87 04 80



contact.phi@asso-auxilia.fr

Pôle Hébergement Insertion



Le Pôle Hébergement et Insertion (PHI) accueille, héberge et accompagne des personnes et/ou des familles en grande précarité.

Au sein de ces structures, les personnes accueillies bénéficient d'un accompagnement individualisé. Tout un travail de prévention et de sensibilisation en fonction des différentes problématiques liées aux parcours complexes semés de ruptures, de parcours d'errance et d'exil, est proposé. L'accompagnement social se fait à différents niveaux ; médical, juridique, scolaire, d'emploi, administratif, d'hygiène etc. Des ateliers sont également proposés dans les différentes structures afin d'accompagner et soutenir des démarches individuelles et collectives.

LES STRUCTURES D'ACCUEIL

CHRS

33

PLACES

CENTRE D'HÉBERGEMENT ET DE RÉINSERTION SOCIALE

accueille à Bourg-la-Reine (Hauts-de-Seine) des familles et des personnes isolées au sein d'un espace **collectif** (chambres et salles de bain individuelles et cuisine et salon partagés) et du **diffus** (appartements du parc locatif privé : chambres individuelles et tous les espaces communs partagés).

**CHU
ALTHO**

51

PLACES

CENTRE D'HÉBERGEMENT D'URGENCE ALTERNATIF À L'HÔTEL

accueille des femmes avec enfants dans des logements en diffus, dans le sud des Hauts-de-Seine.

PAJ

POINT D'ACCUEIL DE JOUR

accueille à Malakoff (92) des personnes sans domicile stable en leur proposant un accès aux besoins fondamentaux (collation, douche, entretien du linge) et à la domiciliation.

CMA

17

PLACES

CENTRE DE MISE À L'ABRI

accueille à Malakoff des hommes seuls sans domicile fixe, en hébergement d'urgence en chambres partagées.

CHS

98

PLACES

CENTRE D'HÉBERGEMENT ET DE STABILISATION

accueille des couples ou familles monoparentales dans des logements partagés en diffus, dans le sud des Hauts-de-Seine.

CHRS

1) LA STRUCTURE

Depuis sa création, l'établissement se mobilise pour accueillir et accompagner des femmes isolées, des hommes isolés et des familles monoparentales en situation de grande fragilité.

Le dispositif est constitué de 33 places ainsi réparties :

33

PLACES

20

en collectif

13

en diffus

- Une structure collective de **20 places**, à Bourg-la-Reine qui accueille des femmes isolées,
- **13 places** réparties en **4 appartements** situés sur les communes d'Antony, de Bourg-La-Reine et le Plessis-Robinson qui permettent d'accueillir des hommes isolés, des femmes isolées et des familles monoparentales

a) La procédure d'admission

Suite à la déclaration d'une place vacante, le SIAO Insertion du 92 envoie des candidats qui sont reçus en entretien de préadmission par un travailleur social et la cheffe de service.

Le jour de l'admission sont remis à la personne accueillie : le règlement de fonctionnement ainsi que le premier contrat de séjour pour signature. Également, un état des lieux de l'hébergement est effectué.

b) Les accompagnements

Dans le cadre de l'accompagnement social global, l'objectif est d'apporter un soutien et une aide aux personnes afin qu'elles réalisent leur(s) projet(s) en s'encrant dans un principe de réalité et en étant actrices de leur parcours d'insertion.

Cet accompagnement s'articule autour de différents axes de travail : administratif, emploi/formation, santé, logement/hébergement, culture, citoyenneté et autres si besoin.

L'accompagnement proposé est à la fois individuel et collectif. Un bilan collectif trimestriel est organisé en plus du suivi régulier individuel.





c) Les ateliers collectifs

Divers ateliers collectifs sont organisés par l'équipe éducative et également grâce au partenariat avec l'association Dynamique et Solidaire.

Ils ont pour but de créer le partage, l'apprentissage, l'échange, sa propre prise en charge et la valorisation de soi, le dépassement. Ces éléments contribuent à une appropriation des personnes de leur parcours d'insertion ainsi qu'à leur autonomisation :

Atelier cuisine



Afin de permettre aux personnes d'apprendre à s'organiser, de subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs enfants, de façon autonome autour de temps conviviaux.

Une fois par mois et à tour de rôle, une personne propose un plat afin de le préparer avec les autres personnes hébergées. Un budget lui est attribué et la personne prend en charge en autonomie les courses nécessaires.

Lors de la préparation, la personne qui a proposé le plat explique aux autres la recette. C'est un partage de savoirs et de pratiques.

Enfin la dégustation se fait de manière collective, afin de partager le fruit de ce travail collaboratif.

Atelier shiatsu



Afin de permettre aux personnes de réinvestir leur enveloppe corporelle, de prendre conscience de l'importance d'une bonne santé, tant physique que psychique et de profiter d'un moment de détente, cet atelier est proposé une fois par semaine.

Atelier couture



L'objectif de cet atelier est de permettre aux personnes de valoriser leurs compétences au quotidien dans la réalisation de vêtements/accessoires afin de les transposer lorsqu'elles seront en situation d'autonomie.

C'est un partage de savoirs et de compétences et un moment convivial autour d'un thé qui est réalisé une fois par semaine. Cet atelier est animé par l'une des femmes hébergées au CHRS.

Barbecue d'été convivial



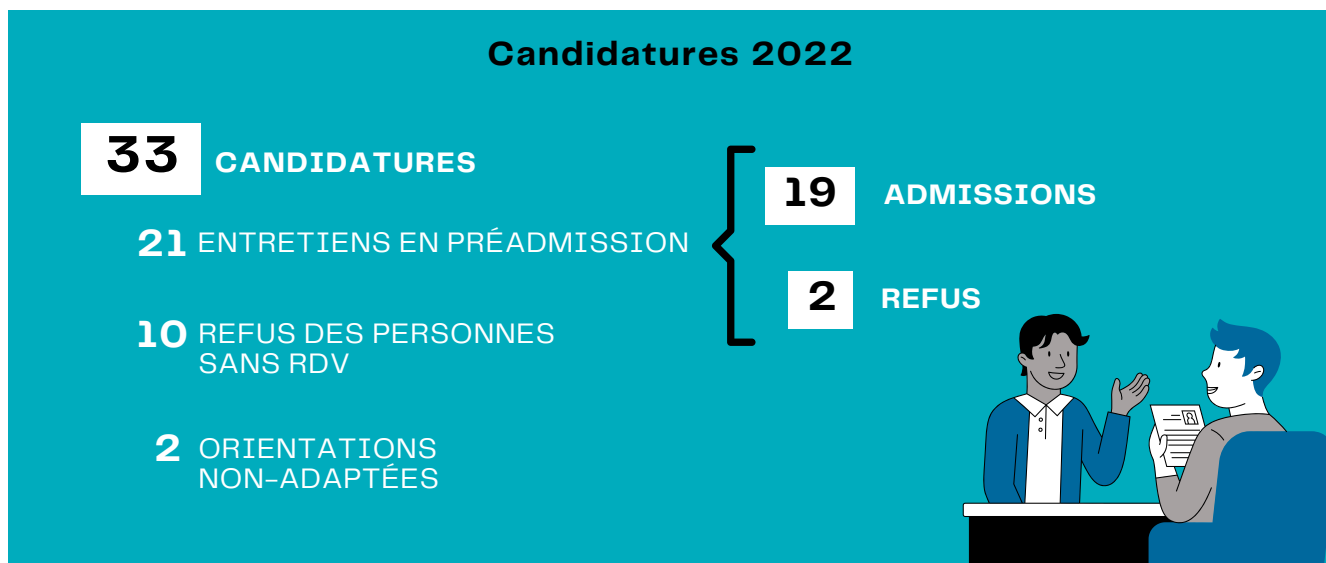
L'équipe éducative a organisé l'été dernier, au mois de juillet, « le barbecue avant les vacances d'été ». Ce fut un moment convivial pour marquer la fin de l'année scolaire afin de réunir toutes les personnes du CHRS pour partager un repas dans le jardin. Chaque personne a eu la possibilité de cuisiner un plat qu'elle aime.

L'équipe éducative a émis le souhait de proposer un temps similaire en hiver également, avec l'organisation d'une fête de fin d'année au mois de décembre.

2) L'ACTIVITÉ 2022 EN CHIFFRES

a) Les candidatures et les orientations

En 2022, sur **33 personnes orientées**, nous avons effectué **21 RDV de préadmission** qui ont donné lieu à **19 admissions** et **2 refus** de la structure. 10 orientations ont mené à un refus des personnes sans aller au RDV de préadmission. 2 orientations n'étaient pas adaptées au CHRS.



b) Nombre de nuitées et taux d'occupation

Sur l'année 2022, **10 067 nuitées** ont été réalisées. Le **taux d'occupation** a été de **83,6%**

TAUX D'OCCUPATION

83,6%



contre 83% en 2021

NOMBRE DE NUITÉES

10 067



contre 9 980 en 2021

Ce taux, bien qu'en légère progression est encore insatisfaisant.

Les raisons principales sont :

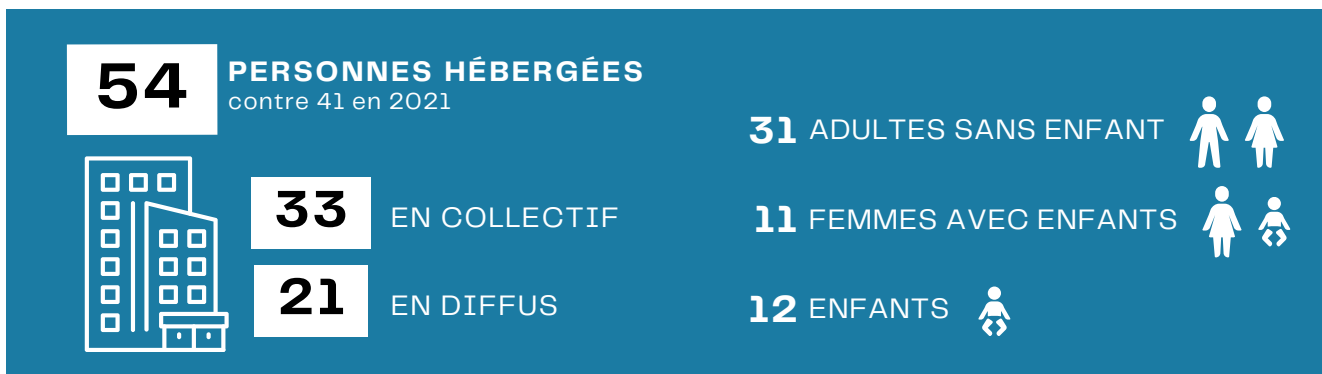
- Un sous-effectif de l'équipe éducative
- Une majorité des chambres du collectif rénové suite au délai que connaît le projet d'extension du CHRS
- Un nombre de refus important des personnes orientées (10) du fait de l'hébergement collectif ou en cohabitation. Cela a allongé d'autant plus les temps de vacance de certaines places

Malgré ces difficultés, un travail important de l'équipe éducative et de l'encadrement a permis un taux de rotation important, qui a favorisé le taux de fluidité au dépend du taux d'occupation.

En effet, les délais de vacances d'une place entre une sortie et une entrée ne permettent pas statistiquement et structurellement un taux d'occupation optimisé.

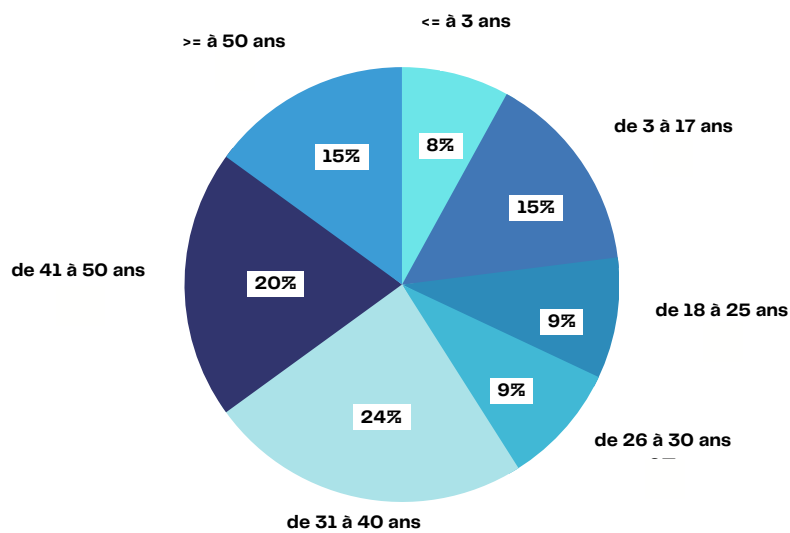
c) Le profil des personnes hébergées sur 2022

54 personnes ont été hébergées en 2022, contre 41 personnes en 2021, dont **3 personnes** ont basculé du collectif au diffus



AGE DES 54 PERSONNES HÉBERGÉES DURANT L'ANNÉE 2022

Répartition par tranches d'âge des personnes hébergées



Profil des personnes hébergées au 31/12/2022

31 résidents étaient présents au 31/12/2022 dont 17 femmes seules, 4 hommes seuls et 5 femmes avec 5 enfants. Parmi ces 31 résidents, 18 étaient présents au CHRS collectif et 13 en diffus.

- Les 18 résidents du CHRS sont constitués de 14 femmes seules et 2 femmes avec enfants
- Les 13 résidents du diffus sont constitués de 3 femmes seules, 4 hommes seuls et 3 femmes avec enfants.

d) La typologie des sorties en 2022

Nous avons comptabilisé **23 sorties** dont 16 adultes (9 femmes seules, 1 homme seul et 6 femmes avec enfants) :

- 10** sorties en logement social,
- 1** sortie en logement adapté (résidence sociale)
- 5** sorties vers d'autres dispositifs AHI (dont 1 suite à sa fin de PEC)
- 4** départs volontaires avec solution d'hébergement (famille, tiers...)
- 3** personnes ont basculé du collectif au diffus

Il est intéressant de noter que 11 personnes sont sorties sur du logement social ou adapté, qui correspondent à la finalité idéale en fin de parcours au CHRS. Cela représente **55% des 20 sorties effectives du dispositif** (pour rappel, 3 personnes ayant basculées du collectif au diffus).

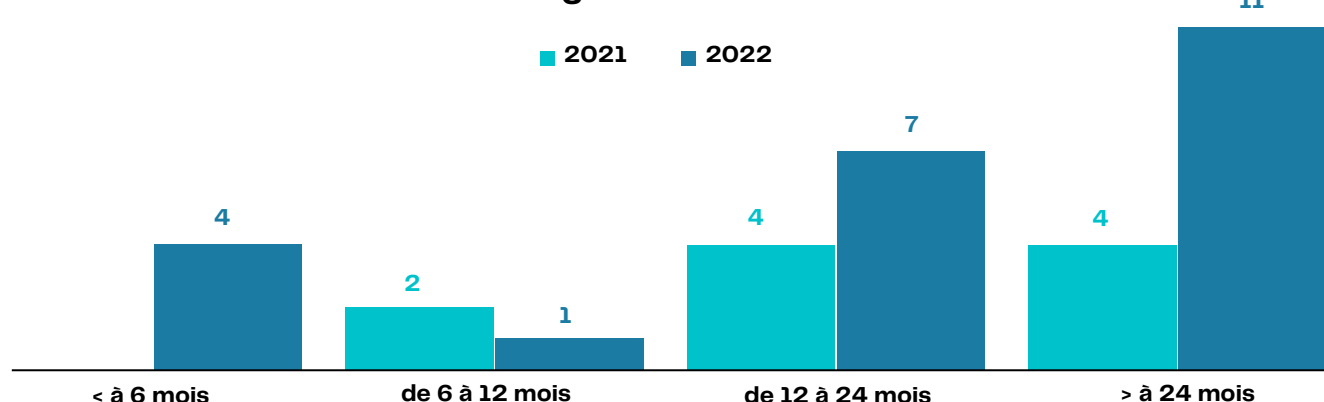
Il est également important de noter qu'il n'est pas toujours possible de réaliser ces sorties « positives ». En effet, certaines personnes accueillies, malgré le travail d'accompagnement effectué par l'équipe éducative, n'atteignent pas l'autonomie nécessaire pour accéder au logement de droit commun ou adapté. C'est pourquoi des réorientations sur d'autres dispositifs AHI sont nécessaires.

e) Durée moyenne de séjour des personnes sorties en 2022

La durée moyenne des séjours des sortants (adultes et enfants) entre le diffus et le collectif est de :

- 23 mois dans le diffus
- 27 mois sur le collectif

Durée d'hébergement des adultes sortis



Un travail important a été effectué afin de permettre la sortie des personnes présentes depuis longtemps sur le CHRS (11 personnes dont la DMS étaient supérieures à 24 mois en 2022 contre 4 en 2021).

Au 31/12/2022 il reste encore une personne dont la durée de séjour est supérieure à 48 mois.

f) LE CPOM

L'année 2022 pour le CHRS a vu la mise en place d'un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) avec la DRIHL.

Ce contrat définit des objectifs qualitatifs, de réponse aux besoins locaux dans la prise en charge des personnes, ainsi que les moyens à mettre en place pour atteindre ces objectifs. Le CPOM est ainsi l'outil de mise en œuvre de la pluri annualité budgétaire et de mise en œuvre des politiques publiques.

Afin de permettre le suivi de ces objectifs, un certain nombre d'indicateurs ont été définis. Ceux-ci ont principalement vocation à fluidifier les sorties vers du logement de Droit commun ou adapté en optimisant au mieux les ressources administratives, budgétaires, matérielles et humaines.

Pour cela, un suivi rigoureux et régulier de ces indicateurs est nécessaire.

Plusieurs indicateurs ont été définis dont les principaux sont :

- Pourcentage de personnes dont la durée de séjour est supérieure à 18 mois au 31/12 disposant d'une évaluation sociale active auprès du SIAO
- Pourcentage de personnes présentes depuis plus de 3 mois disposant d'une demande de logement social active au 31/12
- Pourcentage des personnes présentes au 31/12 dont la durée de séjour est supérieure à 48 mois
- Pourcentage de personnes sorties vers un logement de droit commun (parc privé ou social) sur l'année
- Pourcentage de personnes sorties vers un logement adapté sur l'année
- Pourcentage de personnes sorties sans solutions sur l'année
- Taux d'occupation des places sur l'année
- ...



Ces objectifs ont globalement été atteints mais il est nécessaire redefinir avec la tutelle l'objectif fixé sur le taux d'occupation qui n'est pas compatible avec les objectifs de fluidité de la structure

Ces indicateurs représentent surtout une base d'analyse, d'échange et de négociation avec les autorités de tutelle (DRIHL) afin de croiser les objectifs théoriques et la réalité ainsi que les contraintes du terrain.

BILAN 2022

Les principales réalisations de 2022 :

- Redynamisation de l'espace collectif par le biais de :
 - différents ateliers collectifs autour de la cuisine, de la santé ...
 - soutien d'aide aux devoirs pour les enfants,
 - couture,
 - yoga
- Développement et consolidation des partenariats
- Optimisation de l'accueil pour le parcours d'insertion en lien avec les structures du département pour proposer un cadre d'accompagnement vers l'insertion, cohérent et sécurisant
- Extension du CHRS : finalisation du choix du cabinet d'architecture et du projet en vue du dépôt du permis de construire en premier semestre 2023



PERSPECTIVES 2023

Pour cette nouvelle année les objectifs sont :

- La stabilisation et le renforcement des partenariats sur le territoire via des contractualisations
- Le développement des compétences des professionnels en assurant des temps de formations courtes et la participation à des colloques ou conférences
- Le maintien et la création de nouveaux temps collectifs pour améliorer la qualité de vie et les parcours d'insertions des personnes accueillies
- La finalisation du projet d'extension et le début des travaux
- La rédaction du projet d'établissement

CHU Altho

1) LA STRUCTURE

Le CHU propose un accompagnement global pour les femmes seules avec enfants sortant de l'hôtel avec le **115**. Les familles monoparentales sont hébergées en diffus dans des appartements en cohabitation.

Le dispositif a vocation à héberger les familles sur un temps court (entre 12 et 18 mois).



a) La procédure d'admission

Les familles sont orientées par le SIAO INSERTION et 100% sortent d'hôtels. Un entretien d'admission permet de comprendre la situation de la famille, d'expliquer nos conditions d'hébergement et d'accompagnement et de préciser le règlement de fonctionnement avant signature du contrat de séjour.

Lors de l'intégration de la famille dans le logement, un état des lieux est effectué par un professionnel avec la famille. Le travail porte sur l'intégration de la famille dans le logement en veillant à ce que la cohabitation se passe bien et en aidant la famille à s'adapter à son nouvel environnement.

b) Les accompagnements

L'objectif final est la réorientation adaptée selon l'évaluation. Pour y parvenir, les familles sont accompagnées par des travailleurs sociaux qui proposent un accompagnement global et de proximité au quotidien (situation administrative, emploi, santé, accès à la culture, soutien à la fonction parentale...). Celui-ci se fait notamment en s'appuyant sur les partenaires du territoire.

L'accompagnement socio-éducatif s'articule entre visites à domicile (VAD), entretiens individuels au bureau due la structure d'accueil, accompagnements physiques et échanges téléphoniques.

Des visites à domicile sont effectuées par les travailleurs sociaux afin de s'assurer de l'entretien des hébergements, vérifier les points techniques à améliorer et régler les éventuels conflits de cohabitation. Le technicien intervient pour maintenir le logement en état par des réparations régulières.

Le travail au quotidien porte sur le vivre ensemble, l'investissement du logement et le soutien aux fonctions parentales.

c) Les ateliers collectifs

L'accompagnement au CHU ALTHO prend également une dimension collective, dans l'objectif de travailler le vivre-ensemble, le partage de compétences, le respect de règles, qui sont des notions importantes pour une accession optimale à l'autonomie.

Ainsi, des ateliers tel que l'accompagnement aux devoirs réalisé par l'équipe du CHU ALTHO et du CHRS, ainsi que des cours individuels de français et d'alphabétisation avec nos partenaires d'ADS ont été mis en place aux cours de cette année.

Une grande fête réunissant le CHU ALTHO, le CHRS et le CHS a eu lieu en fin d'année pour permettre aux résidents de sortir de leur isolement et s'ouvrir aux autres. Des ateliers maquillage/henné, découverte de la langue des signes, ateliers photos et préparation de crêpes se sont tenus. Un buffet d'amuse bouches était à disposition et un concert du groupe « LEONOR » était planifié pour finir la journée en beauté. Ce fut un moment très apprécié de tous, pour les personnes hébergées et pour les professionnels.

Ce temps convivial a permis de créer du lien entre les personnes hébergées sur les différents dispositifs du Pôle et entre les équipes du PHI. Également, il avait pour objectif d'éviter le cloisonnement entre services. Enfin, ce fut un temps de rencontre dans un autre contexte que la relation d'aide, entre professionnels et hébergés.

d) Focus sur le quotidien et les difficultés rencontrées en 2022, la question des modes de gardes

Les femmes accueillies ont souvent de nombreux enfants en bas âge (entre 1 et 3 ans) ce qui implique un travail important et difficile pour **trouver des modes de gardes en crèche ou en relais parental**. Cela entraîne un retard dans le processus d'insertion professionnelle des mères. Cette situation entrave l'accompagnement auprès des familles et **leur accession à l'autonomie**. L'équipe éducative est en difficulté sur cette question car il est difficile de développer des partenariats dans ce secteur.

De plus, deux naissances ont eu lieu en 2022 et deux bébés sont à naître pour 2023. Pour chacune des familles des demandes de ré orientation vers des structures habilitées à recevoir les femmes enceintes ont été effectuées sans aucune proposition en retour, ce qui entraine **une suroccupation** au niveau des chambres pour les familles concernées.

Les mères concernées voient leur processus d'insertion retardé du fait de la grossesse puis de l'accueil du nouvel enfant.



2) L'ACTIVITÉ 2022 EN CHIFFRES

Nombre de nuitées et taux d'occupation

TAUX
D'OCCUPATION

76%



contre 71% en 2021

NOMBRE
DE NUITÉES

14 138



contre 13 197 en 2021

+941



nuitées de plus

DURÉE MOYENNE
DE SÉJOUR

38 MOIS



contre 32 en 2021

Ce taux d'occupation est certes en progression mais encore en dessous des objectifs.



Plusieurs éléments l'expliquent :

- Le manque de personnel éducatif durant l'année
- La nécessité d'effectuer des travaux dans plusieurs appartements afin d'accueillir les familles dans des conditions décentes
- Un nombre de refus important des personnes orientées, du fait de la cohabitation dans les appartements qui a allongé les temps de vacances

3) LE PUBLIC ACCUEILLI

Nous avons accueilli au total sur l'année, 57 personnes soit 20 mères avec 37 enfants sur l'ensemble de l'année 2022. Parmi elles, 6 nouvelles familles ont intégré le dispositif en 2022, soit 21 personnes.

Composition des familles accueillies en 2022

Familles		Enfants 
Femme + 1 enfant	7	7
Femme + 2 enfants	9	18
Femme + 3 enfants	4	12
	20	37

57

PERSONNES
ACCUEILLIES
EN 2022

Profil des personnes présentes au 31/12/2022

AU 31/12/2022

17 FAMILLES
pour un total de

47 RÉSIDENTS
soit

17 FEMMES
avec 

30 ENFANTS 

SUR LES 17 FAMILLES

9 FEMMES AVAIENT UN EMPLOI

1 ETAIT EN CONGÉS MATERNITÉ

1 ETAIT EN FORMATION

Les autres résidentes étaient, pour la plupart, dans des démarches de retour à l'emploi.

SUR CES 17 FAMILLES PRÉSENTES AU 31/12/2022

14 ont une demande de logement social en cours

parmi
lesquelles

7 ont une reconnaissance DALO et une labélisation SYPLO.



Les mères accueillies au CHU ont

entre **28** et **46** ans



Les enfants accueillis au CHU ont

entre **0** et **16** ans

LES SORTIES DU DISPOSITIF

10 sorties du dispositif    **10** vers du logement public

Ce qui représente **100 % de sorties positives** sur ce dispositif.

Durée moyenne de séjour

Les 10 personnes sorties sont restées sur le dispositif en moyenne 38 mois contre 32 mois en 2021.

Nous constatons ainsi, que le taux de rotation a été en amélioration en 2022, en permettant la sortie de familles présentes depuis longtemps sur le dispositif.

La durée moyenne de séjour pour les résidents présents au 31/12/2022 est de 16 mois.

BILAN 2022

L'année 2022 a été marquée par :

- Finalisation du livret d'accueil
- Mobilisation de l'équipe et accentuation des visites à domicile
- Création d'un « collectif familles »
- Mutualisation des services CHRS/CHU ALTHO (ex : participation des familles aux interventions de l'association ADS, fêtes en commun...), l'objectif étant le décloisonnement entre les services du Pôle



PERSPECTIVES 2023

- Mise en place de réunions trimestrielles collectives avec les résidents. Cette question est conditionnée par le fait de trouver un espace adapté. Ce sont des réunions d'hébergés importantes avant la mise en place de CVS
- Développement des ateliers : soutien à la parentalité, accès à l'autonomie dans les hébergements avec l'agent technique qui pourrait contribuer au savoir-habiter et à la bonne appropriation de l'espace de vie des hébergés

PAJ

USAGERS RÉGULIERS

Situé à Malakoff à quelques minutes de la gare, le PAJ accueille et accompagne le public au quotidien en garantissant un lieu d'accueil, d'écoute et d'orientation. En lien avec les autres structures actives locales, il est un ancrage territorial pour répondre aux besoins fondamentaux d'un public en situation d'errance.

Le PAJ propose un accueil inconditionnel, un endroit où les personnes peuvent venir se reposer, manger, trouver une écoute et un accompagnement et une orientation adaptée à leurs besoins.

Parmi ses missions :

- Répondre aux besoins fondamentaux
- Bénéficier d'une mise à l'abri en journée
- Créer, recréer un lien et le maintenir
- Faciliter l'accès aux droits
- Rompre l'isolement
- Apprendre le respect des règles en collectivité
- Evaluer les besoins de la personne pour assurer un suivi
- Procéder à l'ouverture des droits
- Favoriser l'insertion sociale et professionnelle

1) L'ACTIVITÉ QUOTIDIENNE DU PAJ AUXILIA 2022

En chiffres

EN 2022 LE PAJ A ÉTÉ OUVERT

338 JOURS

302 en 2021

MOYENNE DES VISITES/JOUR

40,4 VISITES/JOUR

ET A ACCUEILLI

13 660 VISITEURS

DONT 3158 FEMMES

12 571 en 2021

POUR

1338 USAGERS
RÉGULIERS

DONT 383 FEMMES

1319 en 2021



Ouverture 7 jours sur 7

Depuis 2022, le PAJ Auxilia est désormais ouvert tous les week-ends de l'année, jours fériés y compris samedi et dimanche de 10h à 17h sans interruption.

Cela a permis d'offrir un accueil permanent surtout les jours dans lesquels beaucoup de structures sont fermées et d'augmenter le nombre de domiciliations sans mettre en difficulté le fonctionnement quotidien de la structure

Cette ouverture supplémentaire a nécessité le recrutement de 1,23 ETP pour assurer l'accueil et le ménage les week-ends.



La distribution alimentaire

Comme en 2021, une distribution alimentaire hebdomadaire est effectuée grâce à un partenariat avec PHENIX. Cette distribution rencontre systématiquement un franc succès et permet aux isolés et aux familles de bénéficier de produits variés et de qualité. Cette distribution permet ainsi d'agrémenter le quotidien des personnes accueillies tout en luttant contre le gaspillage.

Entre janvier et décembre 2022, 11,49 tonnes de nourritures ont été livrées par PHENIX, soit l'équivalent de 22976 repas d'après les statistiques extraites de leur plateforme numérique.

Ateliers numériques



Les ateliers numériques mis en place fin 2021 ont pris fin cet été. En effet, il a été constaté une très faible mobilisation du public qui, étant confronté à une grande précarité au quotidien, ne considère pas prioritaire l'accès à l'outil numérique. Actuellement, cet atelier est repris par les agents de manière ponctuelle, à la demande des usagers si besoin. Des postes informatiques en autonomie avec un accompagnement à la demande et à disposition des usagers vont être installés dans la salle commune.

L'accueil des familles au PAJ les mercredis après-midi



Des ateliers autour de la parentalité, permettant ainsi aux familles en situation d'exclusion de pouvoir se rendre à l'accueil de jour en toute sécurité avec leurs enfants, ont été proposés les mercredis après-midi. Sont ainsi proposées des ateliers cuisine, nutrition, alimentation, santé, des cours d'alphabétisation donnés par un usager du CMA, des jeux ...

De ce fait, nous avons pu constater un intérêt croissant des familles domiciliées pour ce temps dédié. En particulier, 3 familles y participent très régulièrement et une dizaine s'y présente de manière ponctuelle.

En parallèle, la montée en compétence des agents d'accueil référents et de l'équipe éducative sur ces thèmes est prise en compte par le biais de modules de formation sur la petite enfance et le soutien à la parentalité.

2) LA DOMICILIATION EN 2022

Le PAJ compte également parmi ses missions la domiciliation. Cette démarche essentielle constitue souvent la première clé du trousseau pour les personnes et familles qui veulent enclencher un processus d'insertion.

Le passage de 350 à 500 domiciliations en 2022 :



L'année 2022 a été marquée par le passage de 350 domiciliations en 2021, à 500.

Ceci a demandé une mobilisation sur le territoire, avec les partenaires, pour permettre aux personnes en situations de grande exclusion de pouvoir y accéder sans avoir à justifier d'une appartenance au territoire mais à la condition de ne pas être déjà rattachées administrativement ailleurs.

Cette décision a permis à de nombreuses personnes sans ancrage et en errance d'hôtel en hôtel, de gare en gare, de pouvoir trouver un lieu repère et ouvrir leurs droits pour entamer des démarches de réinsertion (administrative, sanitaire, juridique, professionnelles, de logements, etc.).

La domiciliation en chiffres pour 2022 :

Agrément pour

500

FOYERS

350 en 2021

495

**PERSONNES
DOMICILIÉES**

713

AVEC LES
AYANTS DROITS
DONT

557
MAJEURS

156
MINEURS



491 **HOMMES**

dont

402 MAJEURS

89 MINEURS

332 ISOLÉS



222 **FEMMES**

dont

155 MAJEURES

67 MINEURES

66 ISOLÉES

232 DEMANDES DE RENOUVELLEMENT

239 AVEC LES AYANTS DROITS

38 FOYERS ONT ACCÉDÉ À UN LOGEMENT STABLE

1 CHANGEMENT D'ÉLECTION DE DOMICILIATION

3 PERSONNES NE SE SONT PAS PRÉSENTÉES
PENDANT PLUS DE TROIS MOIS

LE BILAN 2022

- Augmentation du nombre de domiciliations à 500 foyers
- Finalisation des travaux : nouvel équipement de la salle (fauteuils, mobilier et télévision), réfection des douches collectives, achats de machines professionnelles...
- Arrivée d'une travailleuse sociale en avril 2022, le poste étant resté vacant en début d'année et recrutement toujours en cours pour un deuxième travailleur social
- Recrutement de 2 agents d'accueil à temps partiel pour l'ouverture 7jours / 7 complétés par 1 demi-poste en CDD pour le développement de l'atelier soutien à la parentalité
- Réorganisation de l'atelier Doc Dépôt
- Ouverture effective après la période de test de l'atelier soutien à la parentalité
- Développement des partenariats et des actions en vue de l'accueil, du soutien et de la mise en mouvement du public accueilli :
 - avec les équipes mobiles de secteur permettant la mise en place de temps de régulation pour l'équipe autour des situations complexes, la présence d'une psychologue une matinée par semaine, la présence d'une infirmière et d'un médecin une journée par quinzaine.
 - avec Entourage pour l'organisation de petits évènements comme la fête de fin d'année avec jeux de société et concert



PERSPECTIVES 2023

- Redéfinir et préciser le cadre d'intervention de l'Equipe Mobile Santé Précarité d'Aurore en cours de contractualisation. Objectif : enrichir l'offre et l'orientation pour les personnes accueillies.
- Développer l'animation de l'espace collectif en mettant en place des ateliers hebdomadaires dans l'objectif de créer des temps conviviaux, d'échanges et de rencontres entre les personnes accueillies, à l'intérieur et à l'extérieur de la structure
- Retravailler les documents d'accueil pour les rendre accessibles à un public varié
- Poursuivre la communication sur l'atelier soutien à la parentalité afin de toucher un plus grand nombre de familles

CHS

Le Centre d'hébergement et de stabilisation est un dispositif qui accueille en diffus des familles orientées par le 115, de manière inconditionnelle. Suite à l'orientation, le contact est pris avec la famille pour une admission immédiate. Lors de l'arrivée de la famille, un premier entretien permet de comprendre la situation de la famille, d'expliquer les conditions d'hébergement et d'accompagnement et de préciser le règlement de fonctionnement avant signature du contrat de séjour.

Le travail au CHS est tourné vers l'accompagnement global : visites à domicile, rencontres à l'extérieur ou au bureau, un travail d'accompagnement autour de la scolarité ou des activités extra scolaires, de l'orientation, de l'emploi, du médical ainsi que développement du travail partenarial.

Les bureaux du CHS sont situés à Malakoff. Les **98 places** sont réparties en diffus sur **18 appartements** sur les communes de Bagneux, Bourg la Reine, Antony, Sceaux et Clamart.

Suite à un incendie durant l'été 2022, le nombre d'appartements est descendu à 17 pour le reste de l'année.



1) L'ACTIVITÉ 2022 EN CHIFFRES

TAUX
D'OCCUPATION

89%



NOMBRE
DE NUITÉES

31 883



Ce taux d'occupation est juste en dessous des objectifs de 90%, alors que l'année a été marquée par plusieurs difficultés de fonctionnement :

- Le manque de personnel éducatif durant l'année pour assurer l'accueil des personnes
- La nécessité d'effectuer des travaux dans plusieurs appartements afin d'accueillir les familles dans des bonnes conditions
- Une instabilité dans l'équipe technique qui devait intervenir dans les appartements après les départs, ce qui a allongé les durées de vacance de certaines places
- La perte d'un appartement et les difficultés de captation

2) LE PUBLIC ACCUEILLI



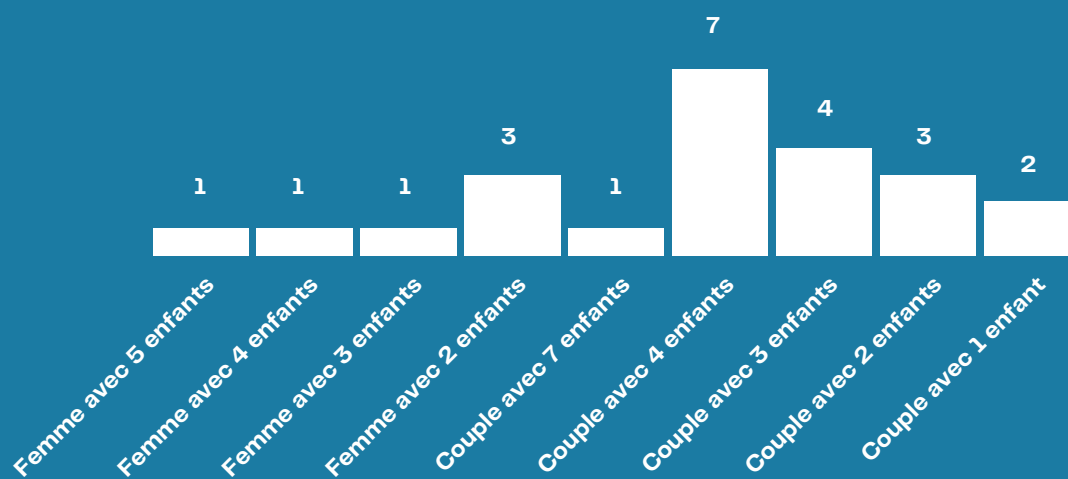
113
PERSONNES

SOIT

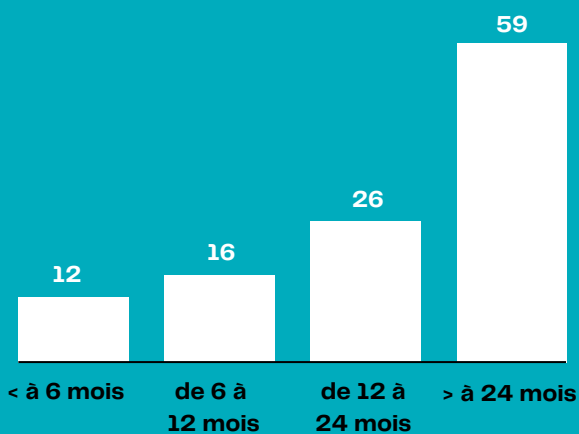
23
MÉNAGES



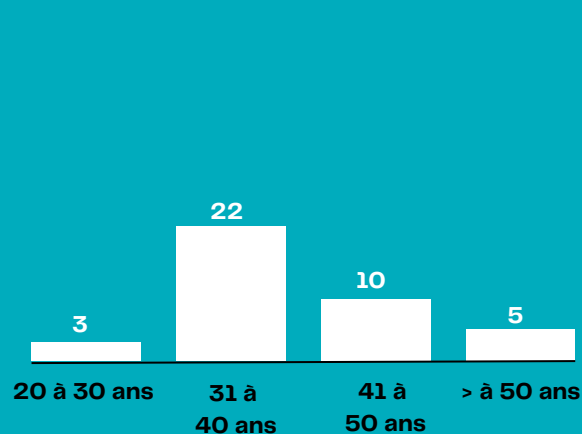
Composition familiale des personnes accueillies sur 2022



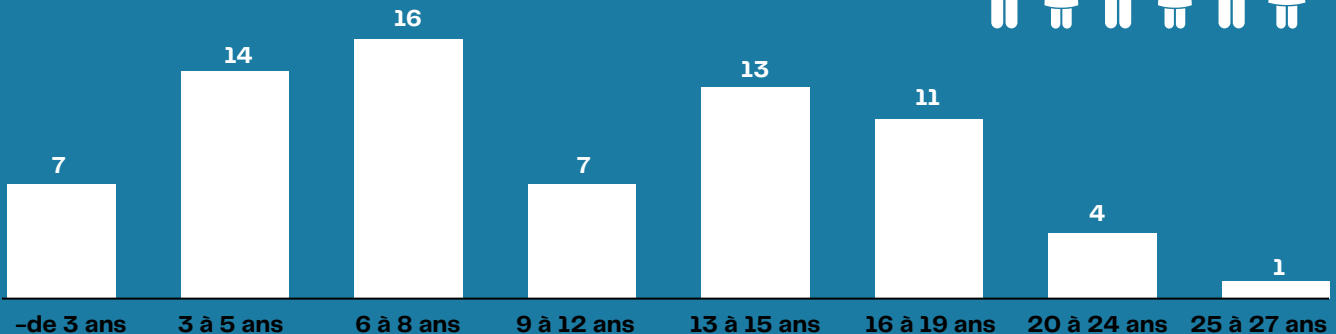
Durée d'hébergement des personnes accueillies sur 2022



Âges des adultes accueillis sur l'année 2022



Âges des enfants (incluant les enfants majeurs)



Typologie des personnes présentes au 31/12/2022

Au 31/12/2022, **15 familles étaient présentes** pour un total de 79 résidents.

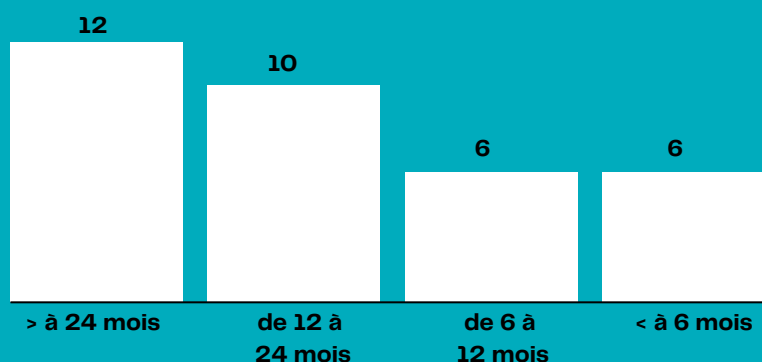
Sur les 15 familles présentes au 31/12/2022, 11 familles ont une partie de leurs ressources qui proviennent de l'emploi (CDI ou CDD).

La durée moyenne de séjour des 79 personnes présentes au 31/12/2022 est de **28 mois**.

Typologie des sorties du dispositif en 2022

Les **34 personnes** sorties du dispositif se composent de 7 ménages. Il s'agit de **7 sorties positives** car elles ont été faites dans le cadre d'une accession à un logement social.

Durée d'hébergement des personnes sorties



Durée moyenne de séjour des personnes sorties

34 SORTANTS

20 MOIS

3) LE QUOTIDIEN DE L'ACCOMPAGNEMENT ET LES DIFFICULTÉS DU CHS, FOCUS SUR UNE SITUATION DE FAMILLE ACCOMPAGNÉE

Malgré la volonté d'accompagner au mieux les personnes dans leur parcours d'insertion et d'accession à l'autonomie, les parcours administratifs peuvent être très longs et imprévisibles. Les modalités de régularisation étant des facteurs qui peuvent nous échapper.

Un travail est effectué en lien avec les partenaires et les tutelles dont nous avons le soutien. Cependant l'équipe éducative du CHS se retrouve confrontée à certains éléments inhérents au contexte sociétal dont nous sommes tributaires.

Voici ci-après un exemple permettant d'illustrer cette situation.

Situation de la famille M. arrivée à Auxilia en novembre 2018 en situation régulière et passée en situation irrégulière début 2019

Nous accueillons la famille M. depuis le 29 novembre 2018. Elle se compose du couple et de leurs trois enfants.

Parcours avant l'arrivée de la famille en France :

Monsieur et Madame M. ont une bonne situation en Algérie. Leur deuxième enfant souffre d'une maladie ne pouvant bénéficier d'une prise en charge dans leur pays d'origine. Le couple fait une demande pour que l'intervention soit prise en charge à Paris et elle est acceptée en octobre 2017.

Parcours depuis l'arrivée de la famille en France :

La famille arrive donc en France le 27 octobre 2017. Leurs enfants subissent l'intervention dès le 1er novembre 2017 et restent un mois hospitalisés. Par la suite, un suivi médical est nécessaire. C'est pourquoi en janvier 2018, Monsieur et Madame M. prennent la décision de rester en France.

Le couple obtient une Autorisation Provisoire de Séjour avec une autorisation de travail. Monsieur débute alors un emploi en CDD qui mènera à un CDI chez le même employeur.

Fin 2018, les Autorisations Provisaires de Séjour ne sont pas renouvelées et ils reçoivent une Obligation de Quitter le Territoire Français.

Accompagnés d'une avocate, ils ont déjà effectué plusieurs recours sans succès actuellement.

Cela fait maintenant 5 ans que la famille est sur le territoire français, Monsieur travaille depuis quatre ans et les enfants sont scolarisés.

Cette régularisation permettrait de poursuivre leurs insertions professionnelles car Madame souhaite travailler. Également, cela permettrait de les accompagner vers le droit commun et le logement autonome. Sans celle-ci, la famille reste au CHS sans perspective de sortie.



BILAN 2022

- Développement du partenariat pour faire face aux situations complexes. Les professionnels ont eu à développer et rencontrer de nouveaux partenaires (protection de l'enfance, droit etc).
- Développement des projets avec et pour les familles dans la démarche d'insertion : de nombreux ateliers de soutien à la parentalité au quotidien ont été réalisés avec chaque famille en ayant le besoin.
- Développement des compétences des professionnels en assurant des temps de formations courtes et la participation à des colloques ou conférences



PERSPECTIVES 2023

- Continuer à renforcer le partenariat notamment autour des questions juridiques et administratives
- Développer de nouveaux ateliers collectifs pour les familles
- Rechercher de nouveaux bureaux pour le service afin de se rapprocher de la zone des appartements en diffus.
- Poursuivre le développement des compétences des professionnels par des formations courtes

CMA

Le Centre de Mise à l'Abri (CMA) collectif accueille de façon inconditionnelle, **des hommes isolés** sans domicile fixe, orientés par le 115, pour un hébergement d'urgence à la nuitée pendant une période de 14 jours renouvelable 1 fois. Le CMA collectif est ouvert 7J/7 et 24H/24.

AUXILIA

17
PLACES

LOCAUX
MALAKOFF



Il y a également un jardin à l'arrière et des sous-sols avec buanderie et espaces de stockage.



Il s'agit d'une structure composée de 8 chambres doubles sur 2 étages et 1 chambre PMR au RDC, un bureau d'accueil et un salon / salle à manger.

La structure propose un accompagnement collectif et individualisé alliant une écoute active, une vigilance quant à la santé des personnes, un travail de prévention et de sensibilisation lié aux conflits et un rappel au cadre le cas échéant. Une première évaluation sociale des situations des personnes est également proposée. Pour les démarches administratives, si les personnes hébergées n'ont pas d'accompagnement déjà existant, elles ont la possibilité de se rendre au PAJ afin d'y faire leur domiciliation et donc de bénéficier de l'accompagnement administratif global qui y est proposé.

Certaines orientations ont pu être proposées, mêmes si ces orientations ne rentrent pas dans les fonctions institutionnelles des professionnels sur place. L'objectif étant, dans ce contexte particulier, de maintenir un cadre sécurisé et structurant pour tous.

1) L'ACTIVITÉ 2022 EN CHIFFRES

TAUX
D'OCCUPATION

99%



comme en 2021

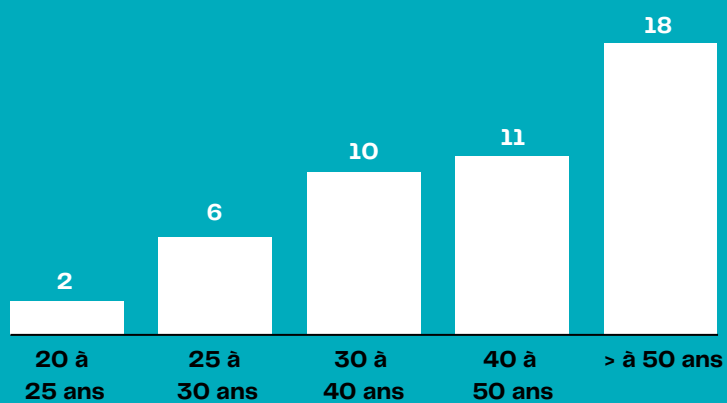
NOMBRE
DE NUITÉES

6 133



2) LES PERSONNES ACCUEILLIES

Age des personnes accueillies en 2022



47

HOMMES dont

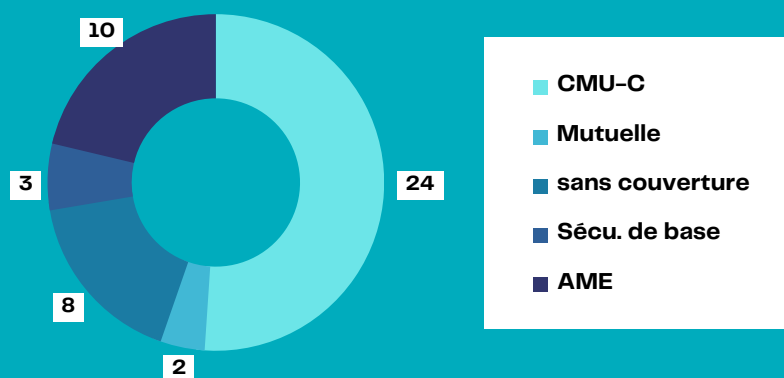
17

PRÉSENTS
AU 31/12/2022

Les ressources et l'emploi des personnes hébergées en 2022



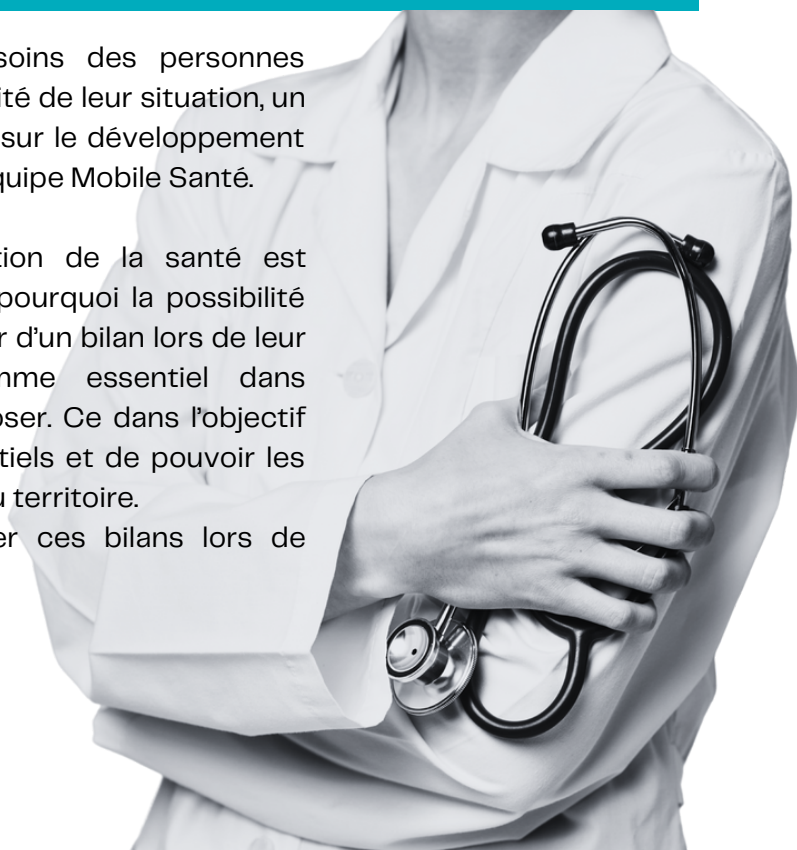
Couverture santé et accès aux soins



Concernant la question de l'accès aux soins des personnes accueillies au CMA, au vu de la grande précarité de leur situation, un travail important a été effectué cette année sur le développement du partenariat territorial. Notamment avec l'Equipe Mobile Santé.

En effet, il a été constaté que la question de la santé est régulièrement négligée par ce public. C'est pourquoi la possibilité que les hommes accueillis puissent bénéficier d'un bilan lors de leur passage sur la structure apparaît comme essentiel dans l'accompagnement que nous pouvons proposer. Ce dans l'objectif de pouvoir diagnostiquer des besoins essentiels et de pouvoir les orienter vers les acteurs sanitaires adaptés du territoire.

Nous œuvrons actuellement à systématiser ces bilans lors de l'accueil des personnes.



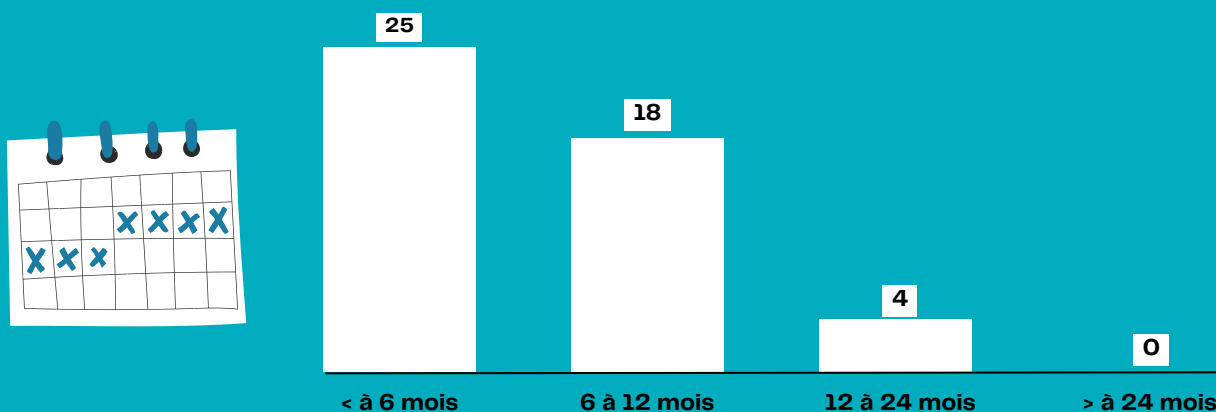
Les situations inadaptées

En lien avec le sujet de la santé, nous constatons un accueil de personnes dont la situation médicale n'est pas adaptée à notre structure. En effet, le principe d'inconditionnalité et le projet du CMA permettant d'offrir un « sas » de répit à toute personne orientée par le 115, met en lumière des profils qui devraient être orientés et pris en charge sur des établissements permettant une prise en charge médicale (Lits Halte Soins Santé, Lits d'Accueil Médicalisés...).

Malgré les préconisations d'orientations effectuées auprès du SIAO et de la DRIHL, le manque de places dans les structures de ce type, ne permet pas actuellement la réorientation des personnes sur ces structures adaptées. En 2022 nous avons eu notamment 2 situations qui relevaient du secteur sanitaire ou médico-social. Celles-ci ont demandé à déroger à la règle des 14 nuitées renouvelables une fois, leur santé ne leur permettant pas un retour à la rue.

Malgré la remontée de ces situations aux partenaires et aux autorités qui tentent de nous soutenir autant que cela se peut sur ces dernières, la prise en charge au CMA de ce type de profil impacte l'organisation et l'accompagnement proposé par la structure. En effet, ces situations mettent notamment l'équipe en grande difficulté. Le personnel présent n'est pas formé sur ces questions et se sent démuni. Également la structure n'est pas adaptée matériellement pour ces accompagnements qui relèvent de la question sanitaire.

Durée d'hébergement des personnes accueillies



Il est à noter qu'en 2021, le fonctionnement du centre a été impacté au quotidien par la crise sanitaire. En effet, la prise en charge en termes de nuitées, s'est vue rallongée pour répondre aux demandes de l'autorité sanitaire. Les orientations dans d'autres centre étant complexes du fait de la fermeture de plusieurs d'entre eux, le choix du maintien des hommes isolés accueillis au sein du CMA a été acté.

Dans ce contexte, 17 des personnes accueillies sur l'année 2022 étaient présentes depuis 2021. La priorité a donc été de permettre leur sortie vers d'autres structures. Ce, afin de permettre au CMA de se recentrer sur ses missions de mise à l'abri et sur son agrément de 14 nuitées renouvelables une fois.

Maintenant, hormis les situations dérogatoires actées en partenariat avec le SIAO et les acteurs sanitaires, notamment en cas d'états de santé précaires, les nouvelles personnes arrivées doivent quitter la structure dans les délais prévus par l'agrément. Cela permettra d'optimiser le taux de rotation en 2023, en offrant un temps de répit à un nombre plus important d'hommes isolés en situation de rue.

Typologie des personnes sorties du dispositif en 2022



Durée moyenne de séjour des personnes sorties



BILAN 2022

- Dans le cadre du partenariat avec l'association Entourage les hommes accueillis ont pu réinvestir les espaces proposés par l'association (jeux en extérieur type pétanque et soirées jeux dans un café associatif de Malakoff)
- Des partenariats territoriaux ont été développés notamment avec l'équipe mobile santé qui intervient au PAJ pour que les hommes du CMA puissent bénéficier des rendez-vous médicaux et psychologique au PAJ
- Des accompagnements spécifiques ont été réalisés pour les agents d'accueil afin de les former à réaliser des notes d'observation sociale à destination du SIAO, permettant des orientations au plus juste des besoins et réalités des personnes.
- Une formation de 2 jours à l'accueil d'un public précaire destinée aux nouveaux professionnels a également été mise en place
- Des séances de groupe d'analyse des pratiques avec une psychologue extérieure ont été réalisées.



PERSPECTIVES 2023

- Consolider encore d'avantage le partenariat avec Entourage en proposer des ateliers communs aux différentes structures
- Développer la mutualisation des activités, des partenaires et des ressources humaines avec le PAJ
- Poursuivre la montée en compétences des agents autour des démarches administratives et des évaluations des situations
- Réécrire le livret d'accueil

AUXILIA

UNE NOUVELLE CHANCE

MERCI À TOUS NOS PARTENAIRES



DIRECTION RÉGIONALE
ET INTERDÉPARTEMENTALE
DE L'HÉBERGEMENT
ET DU LOGEMENT

